

CONTEXTE

GIIF est un instrument pour atténuer les chocs des catastrophes naturelles exacerbés par le changement climatique. L'assurance indicielle aide les agriculteurs et les ménages à réduire leurs risques et protéger leurs actifs et leurs moyens de subsistance.

Selon un récent rapport des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, les catastrophes naturelles ont coûté à l'économie mondiale 2500 milliards de dollars US depuis 2000 et des millions de personnes touchées. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que 870 millions de personnes (1 à 8 personnes sur la planète) souffrent de la faim chaque jour. Comme les risques de changement climatique augmentent, affectant la productivité et la fiabilité de l'agriculture, certains experts annoncent que 100 millions à 200 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir de la famine d'ici 2050.



Les représentants de l'ILRI jouent un jeu pour illustrer des produits d'assurance aux éleveurs Massaï au Kenya. En 2011 le Kenya endurait l'une des pires sécheresses de son histoire, qui a tué jusqu'à 30% du cheptel du pays dans certaines régions du nord du Kenya.

Mécanisme Mondial pour l'Assurance Indicielle

QU'EST CE QUE LE GIIF?

Le Mécanisme Mondial pour l'Assurance Indicielle (GIIF) est un fonds d'affectation spéciale multi-donateurs soutenant le développement et la croissance des marchés locaux pour l'assurance indicielle / catastrophique dans les pays en développement, principalement en Afrique Subsaharienne, en Amérique Latine et dans les Caraïbes, et en Asie Pacifique. **L'objectif du GIIF est d'étendre l'utilisation de l'assurance indicielle comme outil de gestion des risques dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la réduction des risques de catastrophe.** Ce programme fait partie du pôle Finance et Marchés du Groupe de la Banque Mondiale.

GIIF aide à établir des marchés d'assurance indicielle par le biais :

- **Campagnes d'information** : l'éducation du public sur l'assurance indicielle pour les agriculteurs, les PME/PMI, les banques et autres clients, distributeurs, etc.
- **Renforcement des capacités** : des subventions octroyées aux courtiers pour aider à la formation des assureurs locaux et les institutions financières sur la conception des règles d'assurance indicielle et le traitement des réclamations.
- **Conseil technique sur les produits et prix** : grâce à une équipe de spécialistes techniques GIIF et aux partenaires techniques du programme.
- **Un environnement réglementaire et politique favorable** : crée les conditions préalables nécessaires pour lancer et réglementer, avec des outils réglementaires et de contrôles appropriés, des produits d'assurance basés sur des indices agricoles.

L'assurance indicielle peut aider à stabiliser le revenu pour les petites entreprises et les agriculteurs lorsque les cultures sont affectées par les conditions climatiques, ce qui améliore les moyens de subsistance, les actifs et la gestion des risques à long terme pour près de 2,5 milliards de petits exploitants agricoles dans le monde.

QU'EST-CE QUE L'ASSURANCE INDICIELLE?

L'assurance indicielle est une approche relativement récente et novatrice dont les prestations offrent une couverture sur la base d'un indice prédéterminé (par exemple le niveau de précipitations) pour la perte d'actifs et d'investissements, de fonds de roulement principalement suite à des événements climatiques ou des catastrophes, sans nécessiter l'utilisation des services traditionnels d'évaluateurs de réclamations d'assurance. **Avant le début de la période d'assurance un indice statistique est développé qui mesure les déviations de la norme pour les paramètres de recherche tels que les précipitations, la température, magnitude des séismes, la vitesse du vent, le rendement des cultures ou les taux de mortalité du bétail.**

L'assurance est importante pour le développement car les pertes non assurées entraînent les populations vulnérables dans un cercle vicieux de pauvreté. Malheureusement, l'assurance agricole et l'assurance en cas de catastrophe ne sont pas disponibles ou sont trop coûteux dans de nombreux pays en développement.

BATIR DES MARCHÉS D'ASSURANCE INDICIELLE DURABLES

Du côté du secteur privé, l'équipe GIIF met en place un partenariat d'exécution composé d'un intermédiaire de type courtier ou agent qui développe des produits d'assurance indicielle avec les compagnies d'assurance locales et régionales qui vendent ensuite ces produits. Les produits d'assurance indicielle sont souvent groupés à des prêts ou des crédits et distribués principalement dans un portefeuille agrégateurs : tels que l'agro-industrie, les banques ou les institutions de microfinance et les coopératives.

GIIF est financé par l'Union Européenne, le Japon et les Pays-Bas.

APERCU DU GIIF

Subventions engagés :
35 million \$ (2009-15)

Pays ayant des projets GIIF :
31 (Afrique Subsaharienne, Amérique Latine et les Caraïbes et en Asie Pacifique)

Clients :
1,3 millions d'agriculteurs, éleveurs et micro-entrepreneurs (cumulatif)

Total du portefeuille d'assurance :
148 millions \$ (cumulatif)

CONTACTS

Fatou Assah
Coordonnatrice du programme GIIF
fassah@worldbank.org

Médias:

Rebecca Post
Chargée de communication
+1 202 473-1964
rpost@worldbank.org

Echangez avec nous:

www.IndexInsuranceforum.org

[Forum Assurance Indicielle sur LinkedIn](#)

Lancé en 2009, le Mécanisme Mondial pour l'Assurance Indicielle est un fonds d'affectation spéciale multi-donateurs financé par l'Union Européenne, le Japon et les Pays-Bas et mis en œuvre par la SFI et la Banque Mondiale.

(Mars 2016)

L'un des partenaires dans la mise en œuvre du GIIF en Afrique Sub-Saharienne, ACRE, a été récemment incorporé en tant que société de courtage avec le soutien de la **Fondation Syngenta pour une agriculture durable**. ACRE a développé des produits d'assurance indicielle climatiques, de rendement par zone, et pour le bétail - vendus sous le label Kilimo Salama - couvrant un large éventail (ou variété) de cultures et de bovins laitiers (ou vaches laitières), **assurant plus de 800.000 agriculteurs au Kenya, au Rwanda et en Tanzanie.**



Joseph Kahiga cultive le maïs au Kenya.

"Dans le passé, ma région a connu la sécheresse et l'excès de pluie. J'ai décidé de prendre Kilimo Salama en 2009 jusqu'à maintenant parce que je veux être indemnisé pour les pertes agricoles causées par des précipitations en excès ou la sécheresse". Du côté du secteur public, l'équipe du GIIF travaille en étroite collaboration avec les gouvernements au niveau national et régional sur les réglementations pour créer un environnement juridique favorable pour l'assurance indicielle. L'équipe GIIF réalise donc des études de faisabilité et des pilotes d'assurance indicielle pour tester la faisabilité des marchés de l'assurance indicielle. **L'une des principales réalisations de l'équipe GIIF dans le domaine de la réglementation est la révision du cadre juridique et réglementaire dans la zone CIMA, permettant la vente de l'assurance indicielle dans 14 pays francophones d'Afrique de l'Ouest.**

Les partenaires d'exécution sont appuyés par une équipe de spécialistes techniques du GIIF ainsi que des partenaires techniques du programme.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- **Amélioration de l'investissement et de la récolte :** les agriculteurs assurés ont investi 19% de plus et gagnaient 16% de plus que leurs homologues voisins non assurés (Kilimo Salama / 2012)
- **Clients assurés :** 1,3 millions d'agriculteurs, d'éleveurs et de micro-entrepreneurs (cumulatif)
- **Total du portefeuille d'assurance :** 148 millions \$ (cumulatif)
- **Règlementations et politiques gouvernementales :** Suite à la promulgation d'un nouveau code de micro-assurance en Afrique de l'Ouest, avec l'appui du Groupe de la Banque Mondiale, la Conférence interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) a adopté la circulaire sur la micro-assurance et l'assurance indicielle. Cette circulaire énonce des dispositions relatives aux contrats d'assurance indicielle, y compris les risques couverts, les données requises et ouvre la voie à la collaboration au sein de l'écosystème permettant la commercialisation de l'assurance indicielle dans les 14 pays membres de la région CIMA.